

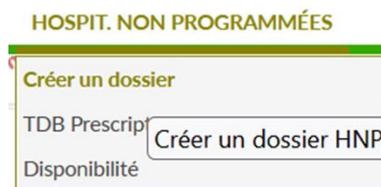
De quoi s'agit-il ?

Permet de réaliser une demande d'hospitalisation non programmée au sein d'une spécialité recherchée vers l'établissement receveur, de visualiser l'ensemble de mes demandes et de gérer les actions sur mes demandes.

Cette fiche est destinée aux utilisateurs du module ViaTrajectoire Hospitalisations Non Programmées pour les services prescripteurs.

1. Créez un dossier

Rendez-vous dans l'onglet « Hospit. Non Programmées », puis « Créer un dossier HNP »



2. Sélectionnez l'établissement et la spécialité recherchée

A l'aide des menus déroulants : saisissez le sexe (Féminin-Masculin), puis la localisation (Autour de), la spécialité et la distance. (Par défaut la localisation est l'adresse de l'établissement où vous exercez)

Rechercher une place

Sexe Féminin Masculin

Autour de CH ALBI (81000505)

Veillez saisir les critères pour lancer la recherche.

Spécialité Sélectionner une spécialité

Distance 100 km

Sélectionnez la vignette sur la carte



Puis cliquez sur « sélectionner » pour lancer l'étape d'identification du patient (à cette étape possibilité d'ajouter un commentaire).

3. Renseignez l'identité du patient et créez le dossier

Les champs d'identification sont préalimentés par les données liées au compte ViaTrajectoire, ils sont modifiables au besoin.

Identification du patient

Les champs indiqués en rouge * sont obligatoires pour créer le dossier.

Complétez les champs annotés d'un astérisque * puis cliquez sur

Créer le dossier

La demande ne peut être envoyée qu'à un établissement à la fois. La demande peut être adressée quel que soit la disponibilité des places dans la spécialité recherchée.

4. Consultez votre tableau de bord

Onglet « Hospit. Non Programmées », « TDB Prescripteur »



Le tableau de bord comprend 3 onglets : « *Demandes en cours*, *Demandes acceptées*, *Demandes annulées/archivées* ».

Dès la réception d'une notification (courriel et/ou SMS) de réponse à votre demande, cliquez sur la demande afin d'en connaître les détails.

En cas de refus ou d'absence de réponse, vous pouvez adresser la demande à un autre établissement. Cette action annulera la demande dans l'établissement précédent.

5. Réalisez des actions sur le dossier

Cliquez sur « actions sur le dossier »

Possibilité de :

- ✓ visualiser l'historique des opérations effectuées sur le dossier
- ✓ ajouter une pièce jointe au dossier
- ✓ imprimer le dossier
- ✓ annuler le dossier : sélectionnez un motif d'annulation du dossier, il basculera dans l'onglet « Demandes annulées/archivées » du TDB Prescripteur.



Vous avez la possibilité de réactiver un dossier annulé en cliquant sur  puis il basculera dans l'onglet « Demandes en cours ».

? Besoin de plus d'informations

En cas de problème sur votre compte ou vos habilitations, rapprochez-vous du référent structure de votre établissement.

Sur notre site Internet, vous trouverez une mine d'informations dans votre Espace Utilisateurs ViaTrajectoire : fiches pratiques détaillées, webinaires, témoignages...

[Cliquez ici !](#)

En cas de difficultés, notre centre de services est à votre disposition du lundi au vendredi, de 8h30 à 18h30

0 820 250 035 – assistance@esante-occitanie.fr

Si besoin d'un accompagnement spécifique :
viatrajectoire@esante-occitanie.fr